www.billere.fr

BILLÈRE LE MAG.

N°124_DÉCEMBRE 2018
JANVIER-FÉVRIER 2019

Sous le signe de la **bienveillance**

VILLE DE Billère

AU SOMMAIRE DU N°124.

4 /
LE CONSEIL A VOTÉ
Délibérations
Compteurs Linky
BEARN TERRA D'OC

6 /
DESTINATION SENIORS
Le Grand Repas

7 /
VILLE DURABLE
Le moustique tigre

8 /
TRAVAUX EN VILLE
Centre-ville, écoles...

11 /
DÉMOCRATIE LOCALE
Budget participatif

12 /
VILLE SOLIDAIRE
Maison des citoyens du monde

14/
VIE PRATIQUE
Projet éducatif

16 /
PRÈS DE CHEZ MOI
Commémoration 14-18

17 / DOSSIER
ÇA NOUS CONCERNE
Sauvegarde du petit patrimoine

26 /
L'INFO DES CLUBS
Maison de l'Enfance

28/
CULTURE
A l'affiche avec la ville

31/
SPORTS
Les clubs en forme

32 /
TRIBUNE LIBRE
Expression des groupes politiques...

33 /
LE MOT DE L'AGGLO

34 /
BON À SAVOIR

35 /
RENDEZ-VOUS
Agenda, tout ce qui se passe dans la ville...

Travaux en cours 8

CHANTIERS D'IDÉES
Vos projets prennent forme

Près de chez moi 16

COMMÉMORATION 14-18
Joseph Lesquibe

Ça nous concerne 17

SAUVEGARDE
DU PETIT PATRIMOINE
Faire un don

Culture 28

PETIT ORCHESTRE JOUETS
15 décembre 2018

BILLERE LE MAG. N°124 - DÉCEMBRE 2018-JANVIER-FÉVRIER 2019
Hôtel de ville BP 346 - route de Bayonne 64141 Billère Cedex - tél : 05 59 92 44 44
Directeur de la publication Jean-Yves LALANNE / Conception service communication de la ville/ **Photographies - Infographie** Elisabeth ARRIUS-PARDIES /**Rédaction** Patrick PEYRE **Ont participé à ce n°** Catherine BOYER-DURRIEU et l'InOc. **Tirage :** 9000 exemplaires / **Impression :** MÉNARD Imprimerie / **Diffusion :** Presta Presto.

L'ÉDITO

«Agir pour un monde équitable, apaisé et bienveillant»

En réhabilitant la mémoire de Joseph Lesquibe le 11 novembre dernier, soldat oublié de la guerre 14-18, nous avons vécu un grand moment d'émotion. Sa famille, et particulièrement sa petite nièce avaient fait spécialement le déplacement pour rendre hommage à ce grand-oncle dont la famille non plus n'avait jamais entendu parler.

Prendre soin de son passé est notre façon de prendre soin de chacun et chacune en bâtissant notre monde avec la mémoire de ceux qui nous ont précédés et de ce qu'ils ont subi ou réalisé.

C'est pourquoi nous lançons une campagne de **réhabilitation du petit patrimoine billérois** fait de fontaines, lavoirs, de peintures ou de sculptures. Témoins de modes de vie au quotidien, modestes ou plus aisés, ils méritent que nous fassions en sorte de les léguer à ceux qui nous succèderont.

Prendre soin, c'est aussi veiller à la **bonne alimentation de nos enfants**. Dans les cantines des crèches, les repas « fait maison » sont déjà servis avec des produits frais et locaux et demain, pour la majorité, ils seront bio.

Prendre soin, c'est soutenir pleinement la Maison de l'Enfance dont vous trouverez une présentation dans ce magazine.

Prendre soin, c'est accompagner la Maison des citoyen.nes du Monde qui a, avec un collectif citoyen, organisé pour la cinquième fois le « Festival des solidarités », temps fort de notre ville. Les enfants des écoles ont, cette année encore, appris qu'être solidaires est une force qui les transforme en super-héros. Un très beau message.

Prendre soin, c'est préparer minutieusement le repas des ainés du 18 janvier prochain auquel je vous espère nombreux.

Prendre soin, c'est **augmenter le montant du prochain budget participatif** qui sera lancé le 1er février prochain : les 5 projets lauréats de la première édition sont presque achevés. Deux d'entre eux vont animer les berges du Gave, pour les enfants avec la piste VTT et pour tous avec la cueillette fruitière. Vous participez à changer la ville et c'est ainsi que les choses doivent être : co-construire la ville et la vie de demain.

En cette fin d'année et en ce début 2019, dans une société d'inégalités profondes, nous pouvons transformer nos inquiétudes et nos colères en forces vitales au service d'un monde apaisé et bienveillant.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Yves Lalanne
Maire de Billère
Vice-président de la Communauté d'agglomération
Pau Béarn Pyrénées

LE CONSEIL
A VOTÉ

Urbanisme

Cession de parcelles au profit de SOLIHA
Conseil municipal du 16 octobre 2018

Situés au 46 et 48 de l'avenue Lalanne, à proximité immédiate du groupe scolaire Lalanne, deux immeubles de 8 et 6 logements faisaient l'objet de baux emphytéotiques, conclus en 1998 et 2004 avec le bailleur social SOLIHA (anciennement PACT du Béarn).

Le premier bail arrivant à échéance et le second ayant été rompu par anticipation, il a été décidé de céder ces deux immeubles ainsi que les stationnements et les espaces verts attenants, à SOLIHA. L'ensemble, couvrant une superficie de 2.038 m² a été évalué à 860.000 € par France Domaine.

Compte tenu du caractère social de ces logements qui permet à la commune de se rapprocher des 20% imposés par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et du fait que le Programme Local de l'Habitat (PLH) précise :
- que le financement du logement social peut prendre la forme d'une moins-value lors de la cession
- de la prise en charge par SOLIHA des travaux prévus avant la fin de 2ème bail
- que certaines places de stationnement resteront affectées aux usagers du Centre d'animation du Lacaoü situé en face

La commune a proposé de céder les deux parcelles pour un montant de 640.000 €.
Délibération adoptée par 28 voix pour, 4 abstentions

Acquisition de parcelle
Conseil municipal du 16 octobre 2018

La SCI CASCABEL cède une parcelle située au 33, route de Bayonne, comprenant une maison individuelle aujourd'hui inoccupée. L'acquisition de ce bien présente plusieurs intérêts : il est desservi par la route de Bayonne sur laquelle l'offre de transports en commun est appelée à s'intensifier. Il se trouve au cœur d'un centre-ville en pleine mutation. Cette parcelle est exclusivement limitrophe de parcelles déjà communales (cantine de l'école Mairie, aire de stationnement...). Il constitue donc un terrain propice à un aménagement ou équipement public dans le cadre des projets relatifs au centre-ville.
Le Conseil municipal a décidé d'acquérir ce bien pour un montant de 220.000 €, correspondant à l'estimation de France Domaines le 24 août 2018.
Délibération adoptée par 24 voix pour, 7 contre et 1 abstention

Éducation

Crédit aux coopératives scolaire
Conseil municipal du 16 octobre 2018

Chaque année, une part des crédits alloués par la commune au secteur scolaire est versée sous forme de subventions aux coopératives de chaque établissement, pour participer à l'achat des fournitures. Cette année, le plafond utilisable a été fixé à 7,57 € par enfant. La commune comptant 885 élèves, le montant total de cette subvention s'élève donc à 6699,45 €.
Délibération adoptée à l'unanimité

Subventions

Aides exceptionnelles à l'Amicale Laïque de Billère et au Billère Tennis Club
Conseil municipal du 16 octobre 2018

Suite aux frais engendrés par la qualification d'une équipe aux championnats de France de gymnastique à Lyon en mai dernier, le Conseil municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle à l'ALB de 900 €.
Le Billère Tennis Club ayant finalement fourni les éléments nécessaires à l'examen de leur demande de subvention, le Conseil municipal a décidé de lui attribuer les 1.700 € qui avaient été refusés dans un premier temps.
Délibération adoptée à l'unanimité

Compteurs Linky

Décisions de justice

Le 24 mai 2016, le Conseil municipal avait voté à l'unanimité une motion qui, se basant sur le principe de précaution demandait à ErDF de reconnaître le droit des usagers à refuser l'installation du compteur Linky à leur domicile. Un an plus tard, en mai 2017, le Maire de Billère s'était opposé à la pause de ce compteur Linky dans 3 bâtiments municipaux.

La société Enedis, chargée du déploiement de Linky avait décidé de contester ces deux décisions en assignant la Ville de Billère au tribunal administratif.

Le 19 octobre dernier, la demande d'Enedis d'annuler la délibération du 24 mai 2016 a été rejetée au motif que cette requête avait été déposée hors délai. Le tribunal administratif a par contre annulé la délibération interdisant la pose des compteurs Linky dans les bâtiments communaux, arguant du fait que la compétence étant désormais dévolue à une régie intercommunale.

Les frais de justice engendrés sont pris en charge par l'assurance de la Ville.

Comptaders Linky

Decisions de justícia

Lo 24 de mai 2016, lo Conselh municipau que votè a l'unanimitat ua mocion qui, en s'emparar suu principi de precaucion, e demandava a ErDF d'arreconéisher lo dret deus usatgèrs a refusar l'installacion deu comptader Linky a lor. Un an mei tard, en mai de 2017, lo Maire de Vilhèra que s'opausè a la pausa d'aqueth comptader Linky hens tres bastiments municipaus.

La societat Enedis, encargada de l'espandiment de Linky qu'avè decidit de contestar aqueth par de decisions en assignar la Vila de Vilhèra au tribunau administratiu.

Lo 19 d'octobre passat, la demanda d'Enedis d'anullar la deliberacion deu 24 de mai 2016 qu'estó arregetada per'mor aquera requèsta estó depausada hòra delai. Per vencivas, lo tribunau administratiu qu'anullè la deliberacion qui defenè la pausa deus comptaders Linky hens los bastiments comunaus, en disent que la competéncia èra d'ara enlà devoluda a ua regia intercomunau.

Los frais de justícia engendrats que son pres en carga per l'assegurança de la Vila.

>> VOS ÉLU-E-S

MODIFICATIONS DE DÉLÉGATIONS

Suite à la démission de Christian Planté, la délégation en matière de politique de solidarité a été confiée à Margot Triep-Capdeville, Conseillère départementale de Billère et Coteaux de Jurançon, et déjà adjointe à l'enfance et à la jeunesse. Elle sera donc en charge du Centre d'animation le Lacaoü et du CCAS.

Afin de la soulager dans ses nouvelles fonctions, les missions concernant l'accessibilité ont été attribuées à Arnaud Jacottin, déjà adjoint aux travaux et à l'urbanisme. Le Conseil municipal de Billère compte donc désormais 26 élus de la majorité et 6 élus de l'opposition, soit 32 conseillers, dont 8 adjoints.

Le Grand Repas

Nouvel An des Aînés de Billère
Vendredi 18 janvier 2019

Très appréciée lors de ses précédentes animations de ce Grand Repas, la compagnie aveyronnaise Lacadanse assurera une nouvelle fois l'ambiance musicale de la journée. De l'apéritif soul et jazzy au bal de fin d'après-midi en passant par une revue cabaret faisant la part belle aux années folles, aux yéyés et aux années 80, musiciens et danseurs sont prêts à rendre ce repas inoubliable.

Menu

Velouté de potiron et châtaignes
Foie gras et chutney de figues – pain d'épices
Canard du Sud-Ouest – sauce vigneronne
Ecrasé de pommes de terre à la brisure de truffes
Fromage du pays
Omelette norvégienne
Pain et café

UN VOYAGE À CHOISIR

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Centre d'animation le Lacaoü organisent un voyage pour les seniors en 2019.

Vous êtes Billérois, vous avez 60 ans ou plus

Venez participer au choix de la destination
Mardi 22 janvier 2019 à 10h au Centre d'animation du Lacaoü
En savoir plus : 05 59 92 55 55

>> HORAIRES DES CARS

CAR A :
10h40 : Arrêt Linière (Rue des Courreaux)
10h45 : Arrêt Plaine (Rue des Violettes)
10h50 : Arrêt Stade (au n° 5 Rue de la Saligue)
10h55 : Arrêt Lacassagne (Route de Bayonne)
11h00 : Arrêt Mairie de Billère (Route de Bayonne devant le square Jean Moulin)
11h05 : Arrêt Les Jardins de Billère (Route de Bayonne devant le Crédit Lyonnais)
11h10 : Arrêt Bourbon (Rue du Baron Séguier devant la résidence Ansabère)

CAR B :
10h40 : Arrêt Lassansaa (Rue Lassansaa en face du Crédit Agricole)
10h45: Arrêt Claverie (Rue des Marnières)
10h50 : Arrêt Château d'Este (Avenue du Château d'Este à côté du snack Happy d'Este)
10h55 : Arrêt Bois d'Amour (Av. Lalanne côté tabac)
11h00 : Arrêt Lacaoü (Avenue Lalanne à côté du parking Eglise Saint François Xavier)
11h05 : Devant le n°39 Rue Gensemin (devant ancien Parking EDF)
11H10 : Avenue du Château d'Este (Arrêt Ayguette)
11h15 : Arrêt Laplace (n° 23 Avenue Château d'Este)
11h20 : Arrêt Clair Soleil (n° 7 Av. Château d'Este)

CAR C :
10h40 : Devant le Square d'Iraty (Rond-Point Nungesser/Bellevue/Iraty)
10h45 : Arrêt Richelieu (Av. de Lons à côté de l'ASPTT)
10h50 : Place Jules Gois (Rue Beau Regard)
10h55 : Rue Bon Accueil (en face n°19 Av. du Tonkin)
11h00 : Devant le Groupe Scolaire Laffitte
11h05 : Devant Résidence Estibette (Rue Laffitte)
11h10: Arrêt Fouchet (Avenue Jean-Mermoz au droit de la résidence les Charlottes)
11h15 : Arrêt Labourdette (n° 83 Avenue J.Mermoz)
11h20 : Devant la Boulangerie Delaunay (Avenue Béziou)
11h25 : Devant la Maison de retraite « Les Petites Sœurs des Pauvres », 9 Avenue Béziou

RETOURS :
16h00 – 18h00 : Navette en continu
18h00 : Départ des cars

Lutte contre le moustique-tigre

Afin d'éviter l'utilisation d'insecticide, la Ville met en place des solutions naturelles et respectueuses de l'environnement pour limiter la prolifération du moustique-tigre. Les nichoirs à chauve-souris sont en place.

La répartition géographique des nichoirs permet une couverture de la commune à plus de 80 %.

Des nichoirs installés sur 11 bâtiments publics

Dans le cadre du combat qu'elle a engagé contre la prolifération du moustique-tigre, la Ville de Billère vient d'**installer des nichoirs à chauve-souris sur 11 bâtiments publics.** « *Cet animal, prédateur du moustique, à un rayon d'action de 500 à 800 mètres autour de son habitat. En choisissant ces emplacements, nous avons fait en sorte de couvrir la quasi-totalité de la commune* » explique Charles Sorce, le responsable du service espaces verts.

MISE À DISPOSITION DES PARTICULIERS

Pour les personnes habitant dans une zone non-couverte par ces rayons d'action, **la Ville met à disposition des nids**, à installer soi-même à son domicile, à une hauteur de 3 mètres environ. Les riverains bénéficiant de cette aide à la lutte s'engagent en échange à informer la Mairie de l'installation des chauves-souris dans le nid. Si vous êtes concernés par cette opération, vous pouvez faire une demande auprès du service environnement au 05 59 40 03 30.

Fibre optique

Des travaux à très haut débit

Le chantier avance à grand pas. La Communauté d'agglomération annonce 100% des foyers billérois raccordables d'ici à fin 2019.

Réalisé par la société « La fibre paloise », ce déploiement utilise dès que cela est possible les réseaux existants (fourreaux souterrains si leur état est correct et câblages aériens). Quand ces deux solutions sont impossibles, des petites tranchées sont creusées pour placer de nouveaux fourreaux. Les lignes principales sont tirées jusqu'aux boîtes de dérivation desquelles partent la fibre vers chaque habitation.

D'ici la fin de l'année 2018, les habitations des rues de la Treille, Claverie, Saligue et Golf, les avenues du Château d'Este, de Lons et Jean Mermoz ainsi que la route de Bayonne seront raccordables. Pour connaître la date du déploiement dans votre quartier : https://fibre.agglo-pau.fr. **Si vous souhaitez bénéficier de la fibre à votre domicile,** vous devrez alors faire effectuer le raccordement à votre habitation et souscrire un abonnement auprès d'un opérateur (SFR, Orange ou Kiwi, et bientôt Free et Bouygues Télécom).

Fin 2019, toute la ville sera câblée

REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE, NOUVELLE TECHNIQUE

Pour les chaussées usées ou légèrement fissurées, l'enrobé coulé à froid (ECF) présente plusieurs avantages : il s'applique directement sur l'existant, sans nécessité de grattage ou décaissage, sa composition évite la projection de graviers les premiers jours d'utilisation et son coût de revient est trois fois moins élevé que pour un enrobé traditionnel. Il a été dernièrement testé sur les rues Caplane, Mohédan, et sur l'avenue Bellevue.

MODIFICATION N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique

Pendant la durée de l'enquête, **du lundi 10 décembre 2018 au jeudi 10 janvier 2019**, le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la cité municipale, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Le dossier sera consultable sur billere.fr et sur agglo-pau.fr. Le public pourra adresser ses observations par écrit à Madame Karine Le Calvar, la Commissaire-Enquêtrice, au service urbanisme, ou les envoyer à enqueteplubillere@agglo-pau.fr dès le lundi 10 décembre 2018 et, de manière à ce qu'elles soient parvenues avant la clôture de l'enquête.

Permanences
La Commissaire-Enquêtrice recevra les observations du public à la Cité municipale :
- lundi 10 décembre 2018 de 9h00 à 12h00
- vendredi 21 décembre 2018 de 14h00 à 17h00
- samedi 5 janvier 2019 de 9h00 à 12h00
- jeudi 10 janvier 2019 de 14h00 à 17h00

Chantier, participez !

Ils sont là pour recueillir vos témoignages

Merilin et Victor à votre rencontre

Ces deux reporters, qui succèdent à Valentine Mondot et Anaïs Hourrègue, vont donc sillonner les rues de Billère pendant 10 mois.

Micro, appareil photo et caméra en main, ils vont continuer la collecte des témoignages des habitants sur l'évolution du centre-ville, afin d'alimenter le webdocumentaire « Chantier, participez ! » réalisé par la Cumamovi.

Tous deux adeptes des réseaux sociaux, ils seront notamment chargés de faire vivre le compte Instagram du projet.

Merilin Metsamaa est Estonienne. Après des études dans le domaine multimédia, elle est venue en France dans le cadre d'un service volontaire européen. Victor Duchesne vient tout juste d'obtenir son Bac S. N'ayant pas réussi à obtenir son inscription en BTS audiovisuel, il a décidé de postuler à l'offre proposée par la Cumamovi.

Vous pouvez retrouver leurs reportages sur **chantierparticipez.fr.** SI vous souhaitez les contacter pour apporter votre témoignage et votre vision de la transformation du centre-ville : cumamovi.servicecivique@gmail.com.

Chantiers d'idées

Les projets du budget participatif prennent forme

Sur les berges du gave, une nouvelle piste VTT

La sécurité prend du relief

Retrouver le plaisir de la cueillette

La réalisation des 5 projets élus dans le cadre du premier budget participatif est entrée dans sa phase active. La plupart d'entre eux seront terminés avant la fin de l'année.

Pistes VTT
Les fans de VTT, débutants ou confirmés, peuvent désormais s'élancer sur les pistes créées sur les berges du Gave et dans le bois du Lacaoü. Un casque, des genouillères, des coudières… et c'est parti pour sensations et plaisir garantis.

Passages piétons 3D
Côté sécurité, face à l'école Laffitte et devant le collège du Bois d'Amour, les passages piétons 3D, qui donnent l'illusion de blocs posés au milieu de la route, font leur effet. Les automobilistes lèvent le pied.

Défibrillateur
Le défibrillateur a été posé sur la façade du Centre d'animation du Lacaoü. Un objet indispensable en cas de malaise cardiaque, accessible 7j/7 et 24h/24.

Verger sauvage
Le long du sentier qui serpente entre le golf et le Gave, arbres et arbustes fruitiers ont été plantés : 35 framboisiers, 20 cassis, 10 groseilliers, 6 poiriers, 6 cerisiers, 5 pommiers, 5 pruniers, 5 figuiers, 2 pêchers et 1 plaquemenier (kaki). Pour ce qui est de la récolte, ouverte à tous, il faudra patienter un petit peu, le temps que les arbres grandissent.

Terrain d'aventures
Enfin, si la transformation du terrain d'aventures en parc à jeux a pris un peu de retard, c'est que les enfants de la classe de Valérie Schiano à l'école Mairie se sont donné le temps d'étudier les différentes hypothèses d'aménagement. Les premiers coups de pioches sont prévus en janvier 2019.

VOUS AVEZ LE POUVOIR DE CHANGER LA VILLE

#BUDGETPARTICIPATIFBILLÈRE

A vos idées !

Forte du succès de la première édition, la Ville de Billère reconduit l' opération **budget participatif**. Elle consacre une partie de son budget d'investissement au financement de projets imaginés et choisis par les citoyens. .

■ 1ère étape : j'ai une idée

Je la dépose **entre le 1er février et le 15 mars 2019.** Dans une urne que je trouve à la Mairie, à la Cité municipale, au Centre d'animation le Lacaoü, à la Médiathèque d'Este ou dans la carriole qui sillonnera, comme l'an passé, les rues de la ville. Je peux aussi la déposer sur billere.fr

■ 2ème étape : je vote

Les projets recevables sont présentés aux citoyens qui votent, **du 15 mai au 15 juin 2019** pour élire leurs préférés. Les résultats sont proclamés lors d'un événement festif avant la fin de l'année scolaire.

■ 3ème étape : la réalisation

Les travaux de mise en œuvre des projets élus débutent lors du **dernier trimestre 2019.**

Nouveau

Pour cette 2ème édition, l'âge de dépôt des idées et de vote a été abaissé à 9 ans. Les enfants âgés de 9 à 16 ans devront être accompagnés d'un référent adulte pour le dépôt des idées.

L'enveloppe consacrée au budget participatif sera augmentée.

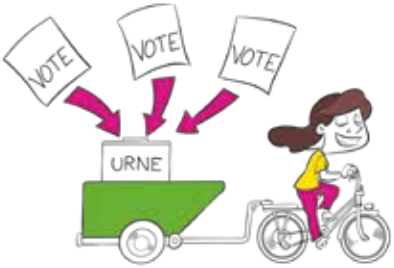

Le retour de la carriole

Pour la première édition du budget participatif, la carriole qui sillonnait la ville avait grandement participé au succès de l'opération. Cette année encore, **deux ambassadeurs du budget participatif viendront à votre rencontre** dans les rues de Billère et lors des principaux événements publics (marchés, vide greniers, rencontres sportives…). Dans un premier temps pour vous expliquer la démarche et récolter vos idées, puis pour recueillir vos votes le moment venu.

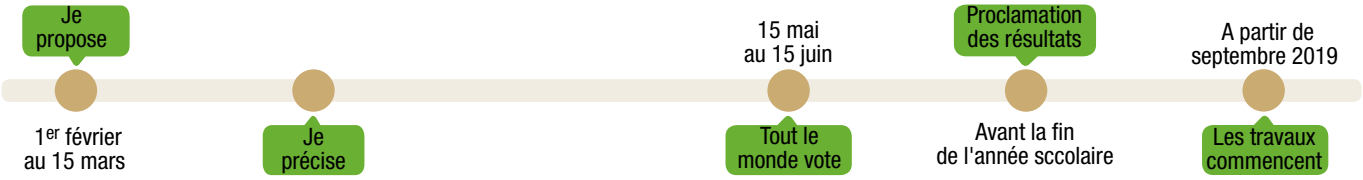

Maison des citoyens du monde

La solidarité sans frontières

Créée en janvier 2016, la MCM fédère un réseau d'associations et de particuliers, acteurs au quotidien de la citoyenneté et de la solidarité internationale.

Inscrite dans les dynamiques d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, la Maison des Citoyen-ne-s du Monde développe des actions de solidarité et d'engagement citoyen en co-construction entre associations, collectivités et particuliers. La MCM compte aujourd'hui une cinquantaine de membres, profitant de la mise à disposition des locaux par la Ville de Billère, de la mutualisation de matériel pour mener à bien leurs projets solidaires.

LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Très investie dans le collectif qui organise le Festival des Solidarités à Billère, la MCM a grandement participé à la réussite de la 5ème édition qui s'est déroulée du 17 novembre au 2 décembre derniers. C'est notamment elle qui a géré les visites qui ont fait le plein, de l'exposition « bidonville » à la Cité municipale, une reconstitution grandeur nature d'un bidonville de Manille.

Un duo complémentaire

ALNOOR ET MAUD, UN BINÔME INÉDIT

Maud Vandenbusche, jeune billéroise de 21 ans, occupe un poste de service civique au sein de la MCM. Particulièrement chargée d'animer les réseaux sociaux et le site Internet, elle est épaulée par un autre jeune en service civique, Alnoor Nassredin, réfugié Soudanais. *« J'ai commencé les cours de français en janvier avec Carole, une bénévole de la MCM, et grâce à Maud, je progresse chaque jour dans la pratique et la compréhension de cette nouvelle langue. Cela me permettra de reprendre mes études l'année prochaine à l'université »* déclare Alnoor. Maud, quant à elle, affirme *« s'enrichir énormément au gré des échanges avec Alnoor. »*

Ce binôme, le premier dans les Pyrénées-Atlantiques, s'inscrit dans le cadre du **projet Volont'R**, initié par la délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, en partenariat avec l'agence du service civique.

MADAGASCAR, L'EAU ICI ET LÀ-BAS

Sur le thème de l'eau et selon le principe de la réciprocité, une volontaire en service civique malgache, Ranjamialy Rakotondrasoa, est arrivée à Billère en novembre pendant que Thomas Garnier partait à Soavinandriana. Ranjamialy va intervenir dans les écoles billéroises, au Lacaoü et à l'épicerie sociale du CCIB, Thomas va se rapprocher des écoles et de l'ONG SakoBISOa, créée sur place pour agir dans le domaine de l'hygiène, des canalisations, de la création de latrines... Les 36.000 € apportés par le Ministère des affaires étrangères, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Ville de Billère, financeront les actions menées à Soavinandriana et à Billère.

OUVRIR SA PORTE

Depuis quelques temps, Christelle, habitante de Gan, avait à cœur de venir en aide à des réfugiés, en leur proposant un hébergement à son domicile. C'est en faisant des recherches sur Internet qu'elle a découvert l'existence de la Maison des Citoyne-ne-s du Monde à Billère.

«Nous avons donc décidé de libérer chez nous une chambre pour loger des migrants. »

A la même période, deux jeunes Erythréennes étaient en instance de devoir quitter le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) et devaient rapidement trouver une solution d'hébergement.

Christelle et son jeune fils de 16 ans n'ont pas hésité longtemps, et ils ont rapidement fait le nécessaire pour accueillir les deux jeunes femmes dans les meilleures conditions. *« Avec mon fils, nous avions été choqués par la manière dont les migrants hébergés au château de Béterette à Gelos avaient dû quitter les lieux. Nous avons donc décidé de libérer chez nous une chambre pour loger des migrants. Tsighana et Tsegereda habitent pour l'instant chez nous. Elles ont accès à la salle de bains, à la cuisine et disposent d'une partie du frigo. De temps en temps, elles mangent avec nous, et nous passons des soirées à discuter sur le canapé. Un peu en français, un peu en anglais, beaucoup avec des gestes et quelquefois des dessins. Ce sont des moments d'échanges extraordinaires»* explique Christelle.

Mais cette dernière ne se contente pas de loger Tsighana et Tsegereda Elle leur a trouvé un petit boulot de vendanges pour quelques semaines dans les vignobles environnants, n'hésitant pas à faire des allers-retours quotidiens pour les accompagner.

S'enrichir l'une de l'autre

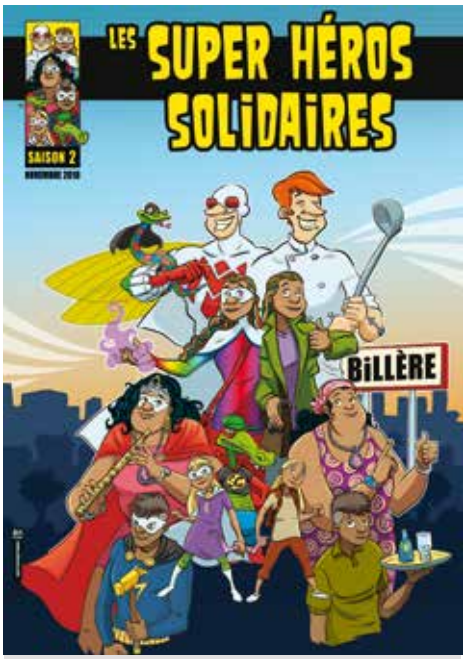

LA BD GRATUITE TOUJOURS DISPONIBLE

Si vous n'avez pas encore chez vous le tome 2 de l'aventure des Super Héros solidaires billérois, précipitez-vous. La BD imaginée et créée par 186 élèves de la commune et un groupe d'auteurs est encore disponible à l'accueil de la Mairie. Dia, la super héroïne malgache, nous a même confié qu'on en trouverait au Festival BD Pyrénées en avril prochain.

Un travail solidaire

Pour Cédric Mayen, l'un des auteurs ayant participé à l'aventure, le thème de la solidarité s'est aussi exprimé de manière directe : « non seulement les enfants ont abordé le sujet, mais en effectuant un travail collaboratif, avec les auteurs et avec les élèves d'autres écoles, ils ont eu un comportement solidaire. La BD n'était finalement qu'un outil, un prétexte pour apprendre à écouter et prendre en compte la parole de l'autre.»

Projet éducatif

Le golf à l'école

Accompagnés par Benjamin Pereira, éducateur sportif municipal, les élèves de CM1-CM2 des écoles billéroises découvrent la pratique du golf.

Avec le retour à la semaine des 4 jours, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont disparu. Le contenu des animations et ateliers qui étaient proposés ayant fait l'unanimité, la Ville de Billère, en accord et en complémentarité avec l'Inspection Académique et les enseignants, met désormais les compétences de ses agents au service des élèves durant le temps scolaire. C'est notamment le cas dans le domaine du sport et de l'activité physique.

UN LIEU MYTHIQUE

L'an dernier, dans le cadre des TAP, les enfants de l'école Mairie, grâce à la proximité géographique avec le Pau Golf Club 1856, avaient pu être initiés à la petite balle blanche. Une convention avait alors été signée avec le club et les enfants étaient encadrés par les moniteurs professionnels du PGC.

Les élèves de cycle III des 5 groupes scolaires de la commune ont désormais la possibilité de fouler le practice (zone d'entraînement) du PGC pour parfaire leur swing en écoutant les conseils de l'éducateur sportif de la Ville. Une pratique qui leur permet de développer la concentration et la précision tout en profitant du grand air.

Les élèves billérois à la découverte du golf

Leurs enseignants, qui en profitent pour leur faire découvrir le patrimoine du **plus ancien golf du continent** et la pratique de la langue anglaise, parviennent même à glisser les termes de ce sport dans leurs exercices de français ou de mathématiques. La Ville de Billère va également proposer, toujours sur le temps scolaire, des cycles de handball, de tennis de table et d'athlétisme.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La Police municipale intervient régulièrement dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes élèves aux bons comportements et aux bons réflexes à adopter quand on est piéton ou cycliste. Les enfants de l'école des Marnières se sont montrés particulièrement attentifs aux conseils prodigués par les agents. Avec l'aide de leurs enseignants, ils ont recréé une petite ville dans leur cour, mettant en scène leurs apprentissages en termes de sécurité.

Prévention santé

Bien bouger, bien manger

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Depuis plusieurs années, la Ville de Billère donne rendez-vous à ses habitants pour cet évènement. Le 10 novembre dernier, ce sont plus de 150 personnes qui ont participé aux différents ateliers proposés par le Centre d'animation le Lacaoü, en partenariat avec la Fédération Française des Diabétiques (FFB).

Au Lacaoü, on apprend à cuisiner pour sa santé

Bien que le diabète ne se guérisse pas, il est possible d'en prévenir l'apparition ou les effets, en adoptant des comportements sains : manger équilibré et avoir une activité physique régulière. Une activité qui peut se pratiquer au sein d'un club de sport ou au Lacaoü par le biais du Pass'Sport Santé. Mais on peut également la retrouver dans les gestes du quotidien :

- Monter les étages par l'escalier
- Se déplacer en marchant ou en vélo plutôt qu'en voiture
- Descendre à l'arrêt de bus précédent
- Jardiner
- Faire le ménage

POUR LES TOUT-PETITS

Patricia Gabaix Hialé, Vanessa Mastia et Sandrine Pocq

Les jeunes pensionnaires des crèches Optimômes et Babil ont bien de la chance. Non seulement leurs repas sont fabriqués sur place, mais leurs cuisinières mettent un point d'honneur à utiliser des produits frais et de saison.

Particulièrement attentives à la santé des enfants, les crèches mènent de nombreuses initiatives dans le domaine de l'alimentation. A Babil, Patricia Gabaix Hialé a créé un livret à destination des parents mettant en évidence l'intérêt de consommer les fruits et les légumes au bon moment, d'avoir des repas sains et équilibrés, de limiter les apports en sucre et en sel…

A la crèche Optimômes, ce sont les cuisinières Vanessa Mastin et Sandrine Pocq qui ont répertorié et édité des recettes faciles pour que les papas et les mamans mitonnent des petits plats savoureux et bons pour **la santé de leurs jeunes enfants**.

LOCAL ET BIO

En s'appuyant sur l'expérience du cuisinier du collège du Bois d'Amour, les deux crèches de Billère se sont donné pour objectif de travailler au maximum avec des producteurs bios locaux. D'abord pour les produits laitiers, puis rapidement en développant la consommation de fruits et légumes bio.

Commémoration 14-18

Emotion autour de Joseph Lesquibe

Les travaux menés par le groupe de travail « centenaire 14-18 » ont permis de retrouver la famille de ce soldat billérois que l'Histoire avait oublié.

L'oubli réparé

103 ans après sa disparition à Beauséjour (51), Joseph Lesquibe a trouvé sa place sur le Monument aux morts de Billère.

La médaille de la Ville pour Joseph Lesquibe

Des travaux qui ont également permis de retrouver Anne-Charlotte Lesquibe, petite-nièce de Joseph, qui a, en cette occasion, découvert l'existence de cet aïeul oublié. Le 11 novembre dernier, Anne-Charlotte et une partie de sa famille étaient présentes à Billère, pour rencontrer André Plantier, cheville ouvrière du groupe de travail, spécialisé dans les recherches généalogiques, et recevoir la médaille de la Ville.

Son papa Jean, âgé de 95 ans, neveu de Joseph Lesquibe, a pu lui aussi assister à l'évènement grâce à une liaison vidéo en direct depuis Clermont-Ferrand. Entouré de ses deux petites filles Enora et Malcie, il a assisté avec beaucoup d'émotion à la cérémonie, et a pu échanger quelques mots avec sa famille.
Une émotion partagée par toute la salle et surtout par Anne-Charlotte : *« Joseph, 100 ans après, toi qui n'avais laissé comme trace qu'une tâche de sang sur le sol de France, te voilà aujourd'hui arraché à l'oubli des hommes et de retour dans ta famille. »*

Amitié franco-américaine
Un pacanier comme symbole

Le pacanier, arbre offert par Jefferson à la France lors de sa venue à Bordeaux en 1787, symbolise l'amitié franco-américaine. Dans le cadre de la célébration du centenaire de la Guerre de 14-18, plusieurs pacaniers ont été plantés en France.

Dans notre commune, David Blackburn, le plus Billérois des Américains, a soufflé l'idée à Bernard Dalisson, Président de l'association des Pacaniers de Jefferson et à Daniel E. Hall, Consul des Etats-Unis à Bordeaux, de venir planter un arbre devant le Château d'Este, l'un des symboles de la présence de la communauté anglo-saxonne à Billère. Lors de la cérémonie, le Maire Jean-Yves Lalanne a rappelé *« qu'au-delà de l'amitié franco-américaine, cet arbre se voulait être aussi le symbole de l'amitié et de la solidarité entre tous les peuples. »*

Sauvegarde **du petit patrimoine**

Peu importe leur âge, leur taille, leur créateur : ces œuvres, ces monuments, qui ne sont pas classés au patrimoine, sont les témoins de notre histoire et les traces concrètes du passé de notre commune.

Lavoirs, fontaine, tombes et oeuvres de l'église Saint-Laurent, la Ville de Billère engage une démarche de valorisation de son petit patrimoine.

En protégeant son passé, elle préserve l'avenir.

Faire un don

Les lavoirs et la fontaine des Marnières font l'objet d'un entretien assurés par les agents municipaux. La sculpture de l'ange de marbre blanc (1926) signée Ernest Gabard, témoin du Billère cosmopolite du XIXe et début XXe, qui veille sur la famille américaine Hutton-Baron, et deux œuvres de l'église St-Laurent, un tableau représentant St-Antoine de Padoue et un panneau représentant la Vierge, sont confiés à des experts pour leur restauration. Une souscription publique est lancée par la Ville de Billère par l'intermédiaire de la **Fondation du patrimoine**, afin qu'habitants, amis du patrimoine et entreprises puissent faire un don.

L'Histoire au fil de l'eau

Si la souscription concerne le cimetière et les œuvres de l'église Saint-Laurent, la Ville s'intéresse également à la restauration d'autres éléments patrimoniaux, comme les lavoirs et les fontaines.

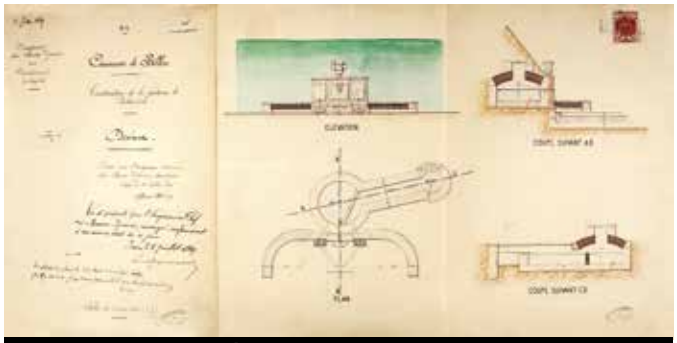

La Fontaine des Marnières, 5 juillet 1869 *Archives CAPBP-côte 201/2*

Aujoud'hui, une rénovation par la Ville de Pau serait nécessaire

HISTOIRE DE FONTAINE

En 1880, alors que Billère ne compte que 921 habitants, on dénombre 41 puits, 1 abreuvoir, 3 fontaines et 1 moulin. A cette époque, la fontaine des Marnières connaît une telle fréquentation que la Ville de Pau décide d'en faire l'acquisition. Elle construit une nouvelle fontaine et la route qui y conduit. Son eau est déclarée impropre à la consommation en 1946. Tombée peu à peu dans l'oubli, elle subit les outrages du temps. La Ville de Pau, entreprend sa réfection en 1985 et y installe même l'éclairage public, elle est à ce jour toujours responsable de son entretien. Même si elle reste une enclave paloise dans le territoire de notre commune, les Billérois restent très attachés à cette fontaine témoin de leur histoire.

LES LAVANDIÈRES

« Sans atteindre la renommée des lavandières de Bizanos, celles de Billère étaient aussi très connues. Les eaux de la Herrère et du Mohédan étaient d'une clarté limpide. A côté des lavoirs personnels, a existé une bonne dizaine de lavoirs communaux, alimentés par les deux ruisseaux et des sources naturelles. Leur toit d'ardoise pouvait abriter 4 à 6 laveuses. Rires, discussions, frappement de battoirs sur les tables en ciment formaient le fond sonore d'un travail où l'on n'utilisait que le savon de Marseille, la cendre de bois, un peu d'eau de javel et beaucoup de soleil. » Extrait du livre **Billère, hier village, ville aujourd'hui** sous la direction de C. Desplat, édité par la Ville de Billère en 1994.

Deux lavoirs subsistent encore de nos jours, avec des éléments remarquables comme les dalles de roche grise ceinturées de murs de galets. Ils sont alimentés par des sources toujours actives. La rénovation de ces lieux emblématiques du Billère d'autrefois permet de prolonger le témoignage d'une époque aujourd'hui révolue.

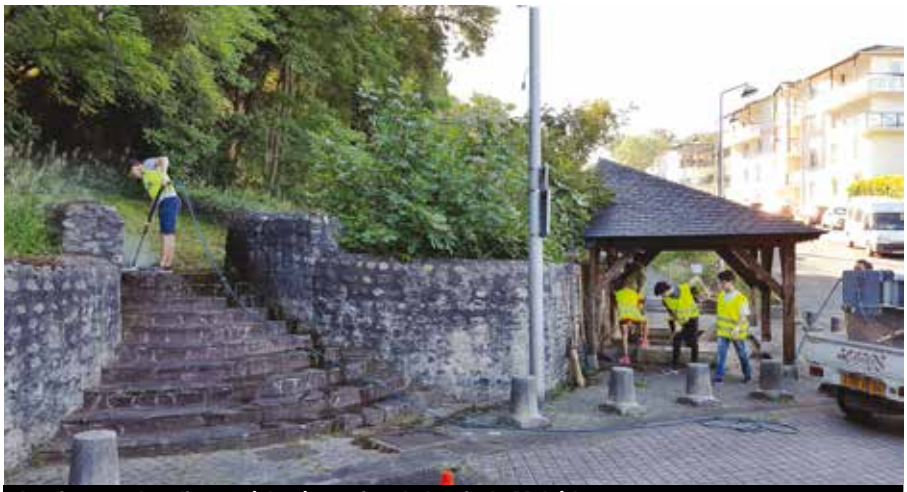
Les jeunes s'appliquent à la rénovation du lavoir du Mohédan

Des lavoirs témoins de notre passé et du travail des femmes !

Nettoyage intensif du lavoir Lassansaa, remise en valeur de la pierre

ATELIERS DE RÉNOVATION

Les lavoirs de la rue du Mohédan et du chemin piétonnier rue Lassansaa ont bénéficié de travaux d'entretien et de rénovation. Si le changement d'une poutre et le remplacement de quelques tuiles de la toiture de celui du Mohédan ont été confiés à une entreprise spécialisée, la vidange et le nettoyage des bassins, le désherbage, l'élagage et le traitement des espaces verts environnants des deux lavoirs ont été réalisés dans le cadre d'un atelier jeunes.

Encadrés par un animateur du Lacaoü et un agent des services techniques, 10 adolescents ont participé à la sauvegarde d'un patrimoine qui est aussi le leur.

Ces ateliers jeunes, financés à 50% par la Ville de Billère et à 50% par le Groupement Intérêt Public – Développement Social et Urbain (GIP-DSU) permet aux adolescents, en plus de la rémunération (90 € pour 25 heures effectives), de bénéficier d'une première approche du monde du travail et de ses contraintes.

LA SAUVEGARDE D'UN SAVOIR-FAIRE

La rénovation et la mise en valeur du petit patrimoine nécessite de faire appel à des artisans qui utilisent souvent des outils, des techniques et des méthodes traditionnelles. Loin de la production de masse et des grandes multinationales, ces femmes et ces hommes, qui élèvent le travail manuel au rang d'art, jouent un rôle déterminant dans la sauvegarde de notre histoire et de notre mémoire.
En faisant appel à ces experts, c'est une autre sauvegarde qui est en jeu, celle de leurs métiers. Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles.

L'ange veille sur miss Hutton

Ange de la tombe Hutton-Barron. Sculpture de marbre blanc, Ernest Gabard, 1926

Compte-tenu de l'intérêt patrimonial et artistique du monument de la tombe de Jeanie Hutton, la Ville de Billère a procédé à la reprise de la concession, suite au constat de l'abandon en 2013. Cependant, le mauvais état de la sépulture (plaque cassée, fissure sur l'arrondi en ciment derrière la sculpture, joints détériorés, salissures…) a incité la Ville à entreprendre sa rénovation.

La famille américaine Hutton-Barron fut l'une des toutes premières à s'installer à Billère en 1867. Jeanie et Annie Hutton, fille de banquiers, vouaient un véritable culte aux chiens et chevaux et accueillaient dans leur villa de Billère, au cours de célèbres fêtes, la colonie anglaise et son Pau Hunt (chasse au renard). Dans leur villa *« les Miss Hutton et leur mère tenaient table ouverte (…) L'argenterie était somptueuse quoi que mal astiquée, la chère était exquise et les vins les plus généreux coulaient à flot. »* Henri de Vaufreland – Chroniques de la vie mondaine des Basses-Pyrénées.

La villa Hutton est aujourd'hui habitée et entretenue dans l'esprit de l'époque par David Blackburn.

ERNEST GABARD, FORMÉ À BILLÈRE

Connu pour les deux fontaines paloises « La femme au puits » rue Henri Faisans et « Les enfants », autrefois boulevard des Pyrénées, le sculpteur palois Ernest Gabard a été formé par le sculpteur Louis-Joseph Alexandre **dans son atelier billérois**.
La sculpture de l'ange de marbre blanc sur sa tombe est de style art nouveau. Elle fait écho à l'autel de l'Eglise Saint-Andrew à Pau, où deux anges de même facture sont agenouillés au pied d'une croix et de l'épitaphe :
« in memoriam, Jeanie Baron, feb. 10th 1926 »

(collection Famille Gabard)

1926 E. Gabard, dans son atelier billérois, sculpte l'ange de la tombe de Jeanie Hutton, cimetière Saint-Laurent

>> TÉMOIGNAGE

« NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER »

Pour Caroline Barrow, guide épicurieuse spécialiste de l'histoire de la présence anglaise à Pau et ses environs, qui propose dans le cadre de la programation culturelle la découverte du quartier St. Laurent, **la sauvegarde du patrimoine est l'affaire de tous.** Certains actes, a priori anodins, peuvent se révéler salutaires pour cette sauvegarde, comme par le passé.

« Dans un poème de 1840, M. Linderes, évoquant la présence anglaise en Béarn, parle d'invasion et de conquête et craint pour les coutumes et le parler béarnais. C'est pourtant le Baron d'Este qui en 1906, suite à la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905, viendra s'opposer physiquement, alors qu'il était protestant, à l'officier d'Etat venu dresser l'inventaire des objets de l'église St-Laurent. Il mentionne notamment ainsi la cloche qu'il avait offerte lors du décès de son épouse.
Le fait que la Ville de Billère rénove son petit patrimoine et reprenne les concessions abandonnées du cimetière Saint-Laurent est signe d'un vrai engagement.»

Cours d'histoire sur le terrain

Bientôt, balades Patrimoine "Cherche et trouve" en direction du public et des scolaires mises en place par la Ville de Billère pour découvrir les oeuvres restaurées.

Place aux experts

Si certains travaux petits travaux d'entretien peuvent être effectués par les agents municipaux, des interventions demandent une véritable expertise et l'utilisation de produits, méthodes et matériels que seules les entreprises spécialisées peuvent maîtriser.

C'est la société SOCRA, basée à Périgueux, qui est en charge de la rénovation de la sculpture. Régis Fouchet, responsable de ce chantier, nous explique la technique employée :
« Dans un premier temps, un diagnostic en a été fait. Celui-ci révèle que la statue est colonisée par des algues et des lichens, dus à sa position ombragée et humide sous les arbres. Un traitement biocide (anti-mousse) est appliqué. On le laisse agir trois à 4 semaines. On dépose ensuite des compresses imprégnées de pulpe de cellulose et maintenues avec du cellophane.

Selon les endroits, la compresse est ainsi maintenue quelques heures ou plusieurs jours. Lorsqu'on la retire, les impuretés sont prisonnières de la pulpe et on dévoile le marbre quasiment tel qu'il était à l'origine.

Si malgré tout il subsiste quelques traces, on termine le travail à l'aide d'une petite brosse. Quand la statue est complètement sèche, on applique un fine couche qui consolide l'épiderme de la statue. »

Un travail à 4 mains

Deux œuvres d'art de l'église St-Laurent, un tableau de la vision de St-Antoine de Padoue, (fin XVIIe) et un panneau de bois représentant la Vierge (fin XVIe), sont confiées à deux restauratrices.

LES OUTRAGES DU TEMPS

Julie Catalo-Manuel restaure l'encadrement du tableau de Saint-Antoine et le panneau de la Vierge, et Mathilde Papillon la toile de Saint-Antoine. Toutes deux sont titulaires d'un Master 2 en Conservation et Restauration des Biens Culturels (CRBC). Elles sont expertes pour traiter salissures, moisissures, champignons, fissures, insectes xylophages... Des traces laissées par les variations climatiques, les mauvaises conditions de stockage, et l'usure du temps qui passe.

PRÉSERVER PLUTÔT QUE RÉNOVER

Pour Julie Catalo-Manuel comme pour Mathilde Papillon, **l'intervention sur l'œuvre doit être la plus légère possible**. Il ne s'agit pas de poncer et repeindre pour rendre un aspect neuf au tableau ou à la sculpture, ce qui au final serait d'ailleurs plus facile. Il faut nettoyer, traiter et surtout tenir compte dans l'aspect final que ces œuvres sont plusieurs fois centenaires.

SAINT-ANTOINE DE PADOUE

Sortie du cadre qui lui, est parti à Oloron dans l'atelier de Julie Catalo-Manuel, la toile représentant le Saint entouré d'anges a donc été confiée à Mathilde Papillon. Après son master, Julie a eu la chance, grâce à Erasmus, de partir à Rome et d'effectuer un stage au prestigieux musée du Vatican. Pour ce Saint-Antoine, Mathilde a d'abord procédé à un décrassage avant d'enlever le vernis : « *J'utilise un produit très léger, à base d'ammoniaque, pour*

>> À VRAI DIRE

CLAUDE MENGES-MIRONNEAU

« des œuvres de qualité »

La conservatrice des antiquités et objets d'art des Pyrénées-Atlantiques, sollicitée pour défendre l'inscription des deux tableaux et de la statue aux Monuments historiques, est convaincue de la démarche engagée par Billère :

« C'est un patrimoine de qualité, des œuvres de très belle facture qui ont traversé le temps et qui méritent tout l'intérêt qu'on leur porte. C'est un legs fait par des Billérois pour les Billérois et qui raconte une histoire. Il y a là une notion de proximité qui doit être défendue. Même si ça doit prendre du temps et de l'énergie, il ne faut jamais baisser les bras. »

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Saint-Antoine de Lisbonne et de Padoue
Huile sur toile, cadre en bois sculpté polychrome
73,5 x 79 cm
Ecole française fin XVIIe siècle

Vierge en mandorle rayonnante
Panneau de bois sculpté polychrome et doré
70,5 x 63 cm
Ecole française fin XVIe siècle

accéder directement à la couche picturale. Je refixe les parties qui s'écaillent, et si je m'autorise quelques retouches dans les zones de manque, elles ne sont que minimes. » Rien à faire par contre pour les parties ridées : *« Le tableau a été retoilé. Un tissu a été collé à l'arrière, et l'usage d'un fer chaud pour le fixer à irrémédiablement fripé certaines parties de l'œuvre. »*

PANNEAU DE LA VIERGE

L'intervention sur le bois, c'est donc l'affaire de Julie Catalo-Manuel.
Pour le panneau polychrome comme pour le cadre du Saint-Antoine, la première opération consiste à détruire les insectes xylophages : *« difficile de dire si les insectes sont encore là, mais dans le doute, je procède à une anoxie. Je les enferme dans une poche hermétique de laquelle est retiré l'oxygène, pour asphyxier les insectes. »*

Après nettoyage, elle refixera les écailles avec une colle naturelle fabriquée à base de peau de lapin, s'attachant à rendre son intervention la moins visible possible.

L'ensemble de ces travaux devrait durer 8 à 9 mois. Leur retour à l'église Saint-Laurent est prévu en juillet 2019.

« Sauvegarder et valoriser »

Guy-Louis Dumont, Conseiller municipal de la Ville de Billère, est depuis 4 ans délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, en charge du Béarn et de la Soule.

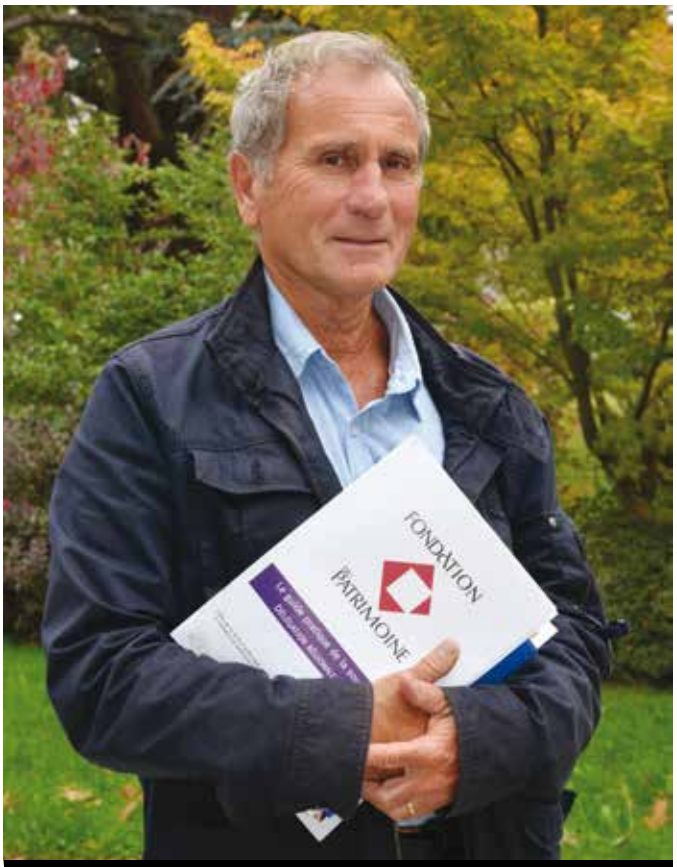

Guy-Louis Dumont, facilitateur de projets

QUEL EST VOTRE RÔLE AU SEIN DE LA FONDATION ?

Je suis chargé de mettre en relation les porteurs de projets, publics ou privés, avec la Délégation régionale de la Fondation, et de les aider dans leur mise en œuvre.

ON PARLE SOUVENT DE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, MAIS LE PETIT PATRIMOINE A AUSSI SON IMPORTANCE ?

La Fondation a justement été créée il y a une vingtaine d'années pour permettre la sauvegarde et la mise en valeur du « petit » patrimoine rural non protégé et non classé. Eglises, fermes, granges, fontaines… Depuis, ses missions se sont élargies au patrimoine urbain protégé ou non, au patrimoine naturel, aux métiers en voie de disparition…

ON IMAGINE QUE LA FONDATION EST TRÈS SOLLICITÉE. QUELS SONT SES CRITÈRES DE CHOIX ?

Nous sommes en effet très sollicités, en particulier de par notre partenariat avec la Fondation Total et surtout la mission initiée par Stéphane Bern.
Les projets que nous aidons doivent avoir un caractère patrimonial, artistique ou historique et ne doivent pas viser un but lucratif.
Les travaux doivent être effectués dans le respect des prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Pour les collectivités, comme c'est le cas à Billère, ou les associations, nous aidons à la mise en œuvre d'un mécénat populaire sous forme de souscriptions publiques. Pour les privés, l'aide que nous apportons se fait sous forme de défiscalisation ou de subventions dans le cadre de labels. Nous privilégions également les chantiers d'insertion.

PEUT-ON ENVISAGER D'AUTRES SOUSCRIPTIONS DANS LE FUTUR À BILLÈRE ?

Pourquoi pas ? Dans le domaine de l'eau, des jardins remarquables, des villas anglaises ou des bâtiments ruraux de caractères, le champ d'action est large et les possibilités nombreuses.
Les citoyens peuvent d'ailleurs être à l'origine de ces initiatives. Cela permet souvent de créer du lien entre les habitants et de galvaniser les énergies pour sauvegarder les témoins de l'histoire d'une communauté.

Fondation du patrimoine Je fais un don

POURQUOI FAIRE UN DON ?

Parce que vous êtes sensible au patrimoine de votre ville, parce que vous voulez participer à l'écriture d'une belle histoire et contribuer personnellement et activement à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine.

COMMENT FAIRE UN DON ?

Par internet

►Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/59793

Par internet

►Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre "Fondation du patrimoine - sculpture et tableaux à Billère" à l'adresse ci-dessous. Le reçu fiscal sera établi à l'attention et à l'adresse de l'émetteur du chèque.

Ce bon de souscription est un contart d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bon ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

CONTACT :

Fondation du patrimoine Aquitaine
7 rue Fénelon - 33000 Bordeaux
Tél : 05 57 300 800

Courriel :
aquitaine@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org/59793

RENSEIGNEMENT :

culture@ville-billere.fr

FONDATION DU PATRIMOINE Aquitaine

Bon de souscription

☐ **Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la sculpture d'ange et de deux tableaux à Billère** et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de ..... **euros**

Je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :

☐ **de l'impôt sur le revenu** ☐ **de l'impôt sur la fortune immobilière** ☐ **de l'impôt sur les sociétés**

►Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% d'un revenu imposable.
Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
ou de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €.
Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt*.
► Pour les entreprises, réductions d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.
Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt*.

Un reçu fiscal vous sera adressé par e-mail.
Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher ci-contre ☐
Nom ou société : .....
Adresse : .....
Téléphone/courriel : .....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre** ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

* Les personnes ayant reçu le label de la fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant à une réduction d'impôt.

Sport et bien-être

CHAMPIONS LES ROCKIES

Les 10 et 11 novembre derniers se sont tenus à Pineuilh en Gironde, les championnats régionaux Nouvelle-Aquitaine de baseball et softball. L'équipe mixte des Rockies de Billère est montée sur la plus haute marche du podium en ayant réalisé l'exploit de remporter tous leurs matchs. Un grand bravo à eux !

06 14 29 67 93

LE BHB CITOYEN

En octobre dernier, 45 filles et garçons de 10 à 15 ans, ont profité d'une action citoyenne concoctée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et le Billère Handball. Des éducateurs du club ont pu initier au handball les jeunes venus de 3 structures inscrites : Maison des jeunes de Lescar, Gadjé Voyageur et un collège de Pampelune (Espagne) venu dans le cadre d'un échange en rapport avec le label Pau Ville Européenne du Sport 2018. Le but était aussi de promouvoir ce sport. Les jeunes ont ensuite pu visiter le Sporting d'Este et rencontrer des joueurs professionnels du BHB.

05 59 92 05 26

LES ÉCHECS : UNE RÉUSSITE !

Tous les samedis de 10h30 à 12h, Samy Ait Chaouche, entraîneur professionnel de l'école d'échecs du Béarn propose des séances d'initiation à ce jeu de stratégie et de réflexion au Centre d'animation le Lacaoü. Adultes ou enfants, vous apprenez les bases de cette discipline : les règles du jeu, les activités et déplacements de chaque pièce, les différentes tactiques d'attaques et de défense…

06 18 41 17 85

Santé, social et solidarité

FINANCER LA RECHERCHE SUR LES TUMEURS

L'antenne Béarnaise de l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales (ARTC) a pour mission de récolter des fonds pour financer :

- les soins pour les patients atteints de tumeurs cérébrales et hospitalisés en soins palliatifs à la clinique Marzet
- une étude épidémiologique sur 10 ans sur les tumeurs cérébrales et couvrant le ¼ sud-ouest de la France, dont les résultats seront connus début 2019.

Pour y parvenir, l'association organise plusieurs manifestations par an. Le 19 janvier prochain, le groupe Arraya sera en concert à l'église Ste Foy de Morlaàs. Les 10 et 11 avril 2019, le Ballet Biarritz Thierry Malandin donnera le ballet Noé au Zénith de Pau, accompagné par l'orchestre et le cœur de l'OPPB, sous la direction de Fayçal Karoui.

05 59 13 82 56

LES SOIRÉES DE BLUES CAFÉ

Une fois par mois, en fin de soirée, la salle de Lacaze se transforme en Cabaret, grâce à l'enthousiasme et au talent des chanteurs et musiciens de Blues Café.

Ambiance garantie et talent au rendez-vous, avec les adhérents de l'association, mais aussi venus d'ailleurs, avec des jazzmen de toute l'agglomération paloise qui ont depuis longtemps identifié ces soirée « Jam Session » où improvisation et bonne humeur offrent souvent des moments rares.

06 12 99 28 97

PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION

Maison de l'Enfance

Un accueil de loisirs sur mesure

Créée en 1981 dans le cadre des projets « écoles ouvertes », la Maison de l'Enfance, installée dans les murs du groupe scolaire Mairie, compte aujourd'hui 550 familles adhérentes, 800 enfants accueillis et 22 salariés permanents. Elle place la participation des parents et la formation de ses animateurs au centre de ses projets.

Un groupe uni et solidaire, un esprit d'équipe fort

Depuis de nombreuses années, la Maison de l'Enfance associe étroitement les parents à son fonctionnement, comme le rappelle son Président Eric Tattevin : *« Une partie des membres du Conseil d'administration sont les parents des enfants. Ils ont un rôle à part entière dans la vie de l'asso et sont également invités à participer de manière très concrète à certaines activités. Cette dimension participative permet aujourd'hui de retrouver, parmi nos animateurs, d'anciens enfants ayant fréquenté la Maison de l'Enfance ! »* L'association dispose de trois lieux pour accueillir les enfants les mercredis et lors des vacances scolaires : la Maison de l'Enfance, impasse Néderpeld pour les 5-15 ans, la Maison de la petite enfance dans les anciens locaux de l'école de la Plaine, rue du Puymorens pour les 3-5 ans et la ferme pédagogique « Jardin de Toni » à l'orée du bois du Lacaoü pour les 5-11 ans.

Ce dernier, lieu de vie unique dans toute l'agglomération, permet aux enfants de vivre et partager certaines réalités du monde rural : soigner et nourrir les animaux, assister à leurs naissances… Plusieurs projets innovants sont en réflexion pour cet endroit d'éducation à l'environnement propice aux rencontres sociales et culturelles, notamment profiter des vertus préventives, éducatives ou thérapeutiques du contact avec les animaux, par les enfants mais aussi les publics ciblés d'instituts spécialisés.

Attachés, également sous forme ludique, à transmettre des valeurs essentielles comme l'entraide, la solidarité ou la tolérance, les animateurs de la Maison de l'Enfance suivent de nombreuses formations afin d'assurer un **accueil de qualité et sur mesure** dans ce centre de loisirs.

Maison de l'Enfance : 05 59 62 21 02
www.maisonenfance64.fr

A l'affiche
avec la ville

PETIT ORCHESTRE JOUETS

■ Samedi 15 décembre 2018
10h30 et 16h30, salle de Lacaze

« Toy music » pour les 2-5 ans, durée 40 mn
Pascal Ayerbe, Jean-Baptiste Tandé, Marie Bouillon
Deux musiciens, complice de fantaisie sonore, posent leur valise de jouets, d'objets inventés, détournés, bricolés, (un cochon rose, une sorcière, une guitare, un piano-jouet, une mandoline, des jouets pour chiens…), pour un concert de toy music qui prend la forme d'une invitation au voyage.
Un répertoire globe-trotteur, tantôt sur une île, au Far West, une balade à la campagne ou au pays de la samba… Un programme tout aussi surprenant qu'inattendu, mené par deux musiciens perchés au sommet de l'Himalaya.

UNE VIE DE PASSION

■ Samedi 26 janvier 2018
15h, Médiathèque d'Este

Concert solo de Jesus Aured, de Bach à Piazzola en passant par la musique improvisée.
La musique traditionnelle basque, les musiques du monde, l'accordéon musette, swing et jazz, la musique classique et contemporaine, autant de domaines de prédilection pour Jesus Aured. Concertiste et improvisateur, il apprécie la rencontre avec d'autres artistes : musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens, poètes, conteurs, peintres… car en tout lieu il faut « s'attacher à développer un langage interactif et expérimental au service de la création. »

>> RÉSERVATIONS

Renseignements et réservations obligatoires :
culture@ville-billere.fr
Entrée gratuite
Licences d'entrepreneur de spectacles 1 et 3 :
1-10957881 et 3-1097882

>> Semaine départementale des familles
avec le Centre d'animation le Lacaoü

LA DOMPTEUSE DE BULLES

■ **Dimanche 3 février 2019 - 16h, salle de Lacaze**

Spectacle tout public, à partir de 6 ans, 50 mn
Spectacle de Laetitia Siroen, suivi d'une dégustation de bulles

La Dompteuse de bulles est un mélange bouillonnant de bulle de savon, de théâtre sans parole, de vidéo et de poésie légère. Un immense écran projette des vidéos, des sonorités de boîte à musique et musique de cirque ancienne rythment la cadence du spectacle, un porte manteau éclaire le costume d'une dompteuse, une simple table et des accessoires laissent place à de gigantesques bulles qui, éclairées par la lumière, prennent vie.

Réservations obligatoires :
culture@ville-billere.fr

DAVID DIOP UNE PLUME BILLÉROISE

Professeur de littérature à l'Université de Pau, le Billérois David Diop s'est retrouvé sous les feux de l'actualité au moment de la traditionnelle remise des prix littéraires.

Cet auteur d'origine sénégalaise était en effet nominé pour les quatre plus prestigieux, Femina, Renaudot, Médicis et Goncourt. S'il n'a obtenu aucun des quatre, il a tout de même été récompensé par le « Goncourt de l'Orient 2018 », organisé par l'Institut français du Liban, et surtout par le **Goncourt des Lycéens**, décerné le 13 novembre dernier.

Avec cette médiatisation soudaine, David Diop a vu sa renommée bondir et dépasser largement les frontières béarnaises. Il faut dire que son roman, narrant la vie d'Alfa Ndyaye, tirailleur sénégalais au cœur de la Première guerre mondiale mérite largement ce coup de projecteur. Une plongée dans l'horreur de cette tragédie, vue au travers de ce combattant profondément marqué par la longue agonie de son frère d'a(r) me.
Bien avant la proclamation de ces résultats, le Maire Jean-Yves Lalanne avait pris la décision d'honorer ce citoyen billérois. A cet effet, il recevra, en janvier prochain, la **médaille de la Ville**. Une suite finalement logique à tout le travail de mémoire entrepris par la commune à l'occasion de la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18.

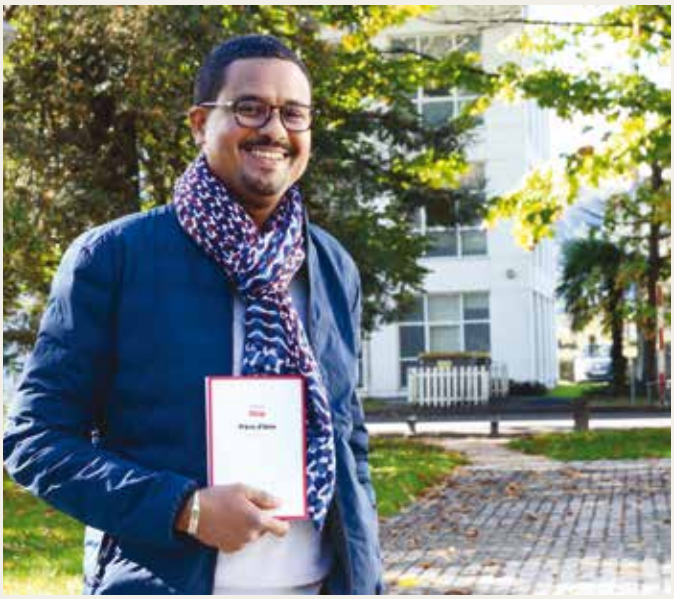

Visite au Bel Ordinaire

Le palais de la maçonnerie typographique

Du 16 janvier au 23 mars, vous pourrez plonger, grâce au projet de Richard Niessen, dans une architecture imaginaire, à la découverte de la variété, l'abondance et la poésie des expressions graphiques.

Dans ce palais peuvent être conservées, observées, appréciées et partagées les valeurs du design graphique. Les graphistes ont de tous temps joué un rôle clé dans le développement de nos communautés, mettant en forme tous les documents que nous croisons au quotidien : des formulaires administratifs aux affiches les plus inventives. Les designers graphiques ont pour métier d'amalgamer et de combiner des signes, transformant ainsi le plomb typographique en or.

Construit et réalisé en collaboration avec d'autres maçons typographiques, **le palais de la maçonnerie typographique** se divise en neuf départements répartis sur trois niveaux : signe, symbole et ornement au rez-de-chaussée ; construction, poétique et jeu au premier étage et enfin commande, profession et pratique au second.

L'exposition présentée au Bel Ordinaire vous permettra d'en arpenter les couloirs, halls, salles et recoins, d'en découvrir les galeries, ornements et colonnades. Et de partir à la rencontre de formes graphiques vivantes, faites d'installations, d'affiches traversées de baguettes de bois, de couleurs vives et d'aplats francs, d'amoncellements de formes et de signes.

Pour la dernière salle, Richard Niessen invite Matthias Kreuzer, Henk Groenendijk et Elisabeth Klement à créer une exposition proposant leur panorama de la création graphique néerlandaise.

Portrait

Richard Niessen (né en 1972 à Edam-Volendam, Pays-Bas) développe un travail visuel dans les champs de l'imprimé, du graphisme et de la musique basé sur un vocabulaire typographique, symbolique et ornemental singulier et évocateur. Il partage son studio avec Esther de Vries depuis 2007 et multiplie les collaborations avec d'autres designers et artistes.

>> PRATIQUE

Le palais de la maçonnerie typographique

Exposition Grande galerie :
du 16 janvier au 23 mars 2018
Mercredi au samedi : 15h à 19h

Vernissage : 15 janvier à 19h
Visites guidées :
2 février, 2 et 23 mars à 16h

Allée Montesquieu, Billère
05 59 13 87 44
www.belordinaire.agglo-pau.fr

Isabelle Lafargue

En avant, marche !

Avec seulement 4 ans de pratique, la Billéroise a décroché en septembre dernier à Malaga le titre de championne du monde par équipe de marche athlétique, catégorie 45-49 ans.

Distinction mondiale pour I. Lafargue

« La marche ? Je m'y suis mise en 2014. Besoin de prendre l'air et de me défouler un peu » se souvient Isabelle. *« Mais je trouvais que les gens qui marchaient avec moi étaient lents. J'ai donc trouvé un groupe plus rapide, que j'ai eu du mal à suivre au début, mais qui m'a communiqué le virus de la marche athlétique. »*

Isabelle prend alors sa licence et commence à s'aligner dans les compétitions locales, départementales, puis régionales. Triple championne d'Aquitaine, elle dispute les championnats d'Europe, puis ses premiers championnats du Monde en 2017 en Corée, où elle est médaillée d'argent par équipe.

Cette année, c'est à Malaga qu'elle a obtenu **la plus haute distinction mondiale** : *« Les Italiennes étaient favorites et ont terminé devant nous. Mais elles avaient commis trop d'erreurs techniques dans cette discipline qui demande une rigueur absolue, et les juges les ont finalement déclassées. »*

RÉSERVATIONS POUR LA PELOTE

Les réservations du Trinquet et du mur à gauche, situés au Sporting d'Este, se font désormais auprès du service des sports. Par téléphone (05 33 66 04 80) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou par mail : sports@ville-billere.fr.

Trinquet : de 10 à 20 €
selon période et conditions
Mur à gauche : de 10 à 15 €
selon période et conditions

>> CARNET

DÉCÈS D'ALAIN DEVEAU, VICE-PRÉSIDENT DU BILLÈRE HANDBALL

Bénévole depuis 20 ans au club, ce passionné de ski, de montagne et de sport automobile, était de tous les déplacements, assurant la logistique, l'enregistrement des statistiques et surtout le bien-être et le confort des joueurs.

Aux côtés d'Arnaud Villedieu, il a été de toutes les campagnes de D2 et a connu la consécration avec la montée en 1ère division (LNH) en 2012. S'il avait pris un peu de recul cette année pour s'adonner à sa passion de la marche, Alain donnait encore de son temps tous les week-ends pour suivre son équipe au plus près. Victime d'un malaise cardiaque, il s'est éteint le 19 novembre dernier, à l'âge de 67 ans.

MAJORITÉ MUNICIPALE

NON À LA FERMETURE DE LA POSTE DU CHÂTEAU D'ESTE

La rentrée a été entachée par l'annonce par la Poste du projet de fermeture du bureau de l'avenue du Château d'Este. Celle-ci est effective depuis le 1er décembre. Dès le début du mois d'octobre, le Maire, au nom de tous les élu.es du Conseil municipal, était intervenu par courrier* afin que la direction de la Poste renonce à ce projet, courrier suivi de rencontres tant avec la direction qu'avec les syndicats. La direction de la Poste a fait part du maintien de son projet mais elle a affirmé que le bureau de poste et l'agence postale de l'avenue de la République ne seraient jamais mis en cause et qu'elle y engagerait des travaux d'amélioration du service.

MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

La Poste est un service public, indispensable dans tous les territoires, ruraux comme urbains. La diversification des services menée par la Poste renforce la nécessité de maintenir des lieux physiques de contacts. Pour Billère, le bureau du Château d'Este concernait les habitants du haut de la ville mais aussi ceux des communes de Lons et Lescar. Un tel service doit être rendu au plus près des personnes. Les personnes âgées ou à mobilité réduite, les usagers sans véhicule peuvent se trouver gênés pour se rendre au Bureau de la République.

Billère, deuxième ville du Béarn, est appelée à se développer et sa population à augmenter. Le Bureau de la République sera le point de contact pour les habitants des 620 nouveaux logements du centre-ville. Selon les usagers actuels, les locaux sont déjà saturés, les files d'attente longues et les conditions de travail des salariés s'en trouvent dégradées. Les locaux actuels devraient déjà être agrandis, ce que le maire a également pointé.

** courrier sur billere.fr*

La nouvelle norme de la Poste est d'un bureau pour 20 000 habitants. L'exemple de Billère démontre que ce ratio est irréaliste. La santé des agents de la Poste, soumis à de lourdes pressions professionnelles, est en jeu, ainsi que la satisfaction des usagers.

AGIR EN RESPONSABILITÉ

Cette décision, que nous subissons, est lourde de conséquences dans nos sociétés. **Elle est l'illustration des mesures qui impactent négativement la vie des gens au quotidien et de ce qui, petit à petit rogne, entame, le lien social et qui délite nos relations.** Elle représente ce qui, insidieusement, fait que beaucoup, en campagne ou en ville, ont un sentiment d'abandon, se sentent incompris.

La collectivité met toute son énergie et ses moyens à maintenir un service public de qualité et autant que possible gratuit ou à bas prix, malgré la baisse des ressources financières. Nous, nous faisons ce que nous avons à faire mais qu'en est-il de ceux d'en haut qui font subir aux habitants d'en bas ces mesures négatives ? Leu responsabilité sociale est engagée.

Billère pour tous

Pau Porte des Pyrénées
Communauté d'agglomération

OPPOSITION

2008- 2018 10 ANS DE RÈGNE.

Monsieur le Maire termine sa dixième année à la tête de notre ville, que faut-il principalement retenir de son action depuis sa réélection ?
Une gestion rigoureuse des finances de la ville, oui ; une volonté affichée de faire participer les Billérois à la vie de notre cité, oui ; un souci du mieux vivre ensemble : encore oui.

Malheureusement :
- Il a poursuivi l'augmentation des impôts locaux : avec Pau, Billère est la ville où la pression fiscale est la plus élevée de toute d'agglomération ;
- il n'a pas donné assez de moyens à la police municipale pour lutter contre l'insécurité et les incivilités, notamment celle des automobilistes qui ne respectent pas le code de la route (vitesse excessive, stop non respecté,….) ;
- à vouloir à tout prix que Billère reste la deuxième commune de l'agglomération, il s'est lancé dans un programme de construction qu'il ne maitrise plus ;
- au lieu d'améliorer et entretenir la voirie, et terminer la rénovation des bâtiments municipaux (Gymnase des Marnières, Agora, Maison de l'enfance…), il se lance sans concertation dans des projets ambitieux, «Marché bio », « Cinéma d'art et d'essai », pour justifier son rôle de premier opposant à F. Bayrou.

Conservons des services publics de qualité
Notre ville se densifie, de fait sa population va s'accroitre, il est important que les services publics soient maintenus, voir augmentés sur notre commune. Le projet de fermeture du bureau de poste avenue du Château d'Este est un sujet trop important, pour que majorité et opposition se battent ensemble afin de garder un service de proximité nécessaire aux habitants du haut de Billère.

Nous tenons une fois de plus à remercier tous les services municipaux, et l'ensemble des associations pour leur travail.
Nous vous souhaitons en cette fin d'année de bonnes fêtes, et nous vous adressons tous nos vœux à l'aube de l'année 2019.

Patrick CLERIS, Didier DOASSANS CARRERE,
Christophe LESCHIUTTA, Pascal FRETAY

Relevez les défis

énergie positive et zéro déchet

Gratuits et ludiques, jusqu'au 30 avril 2019, les défis énergie positive et zéro déchet de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, vous apprendront les écogestes qui font du bien à l'environnement et à votre portefeuille !

Les défis énergie positive et zéro déchet ont pour objectifs, par des gestes simples qui n'affectent pas le confort, de réduire de 8% les consommations de toutes les énergies de la maison (gaz, électricité, eau) pour le premier ; de diminuer de 50% le poids des poubelles à ordures ménagères et de tri, pour le second, avec à la clé jusqu'à 30% d'économies sur le budget courses.
Pour y parvenir, vous recevrez un kit (bocaux pour le vrac, stop pub ou voltmètre, programmateur...), serez conviés à des visites d'équipement (centre de tri, usine d'eau potable...), à des ateliers pratiques, des trocs, des moments conviviaux pour échanger trucs et astuces, etc. Vous pourrez visualiser les économies et les progrès réalisés en ligne.

Inscrivez-vous :
Pour le défi Energie Positive : Cécile Laporte
tél : 05 59 14 64 30 / ce.laporte@agglo-pau.fr

Pour le défi Zéro Déchet : Emilie Morello
tél : 05 59 14 64 30 / e.morello@agglo-pau.fr

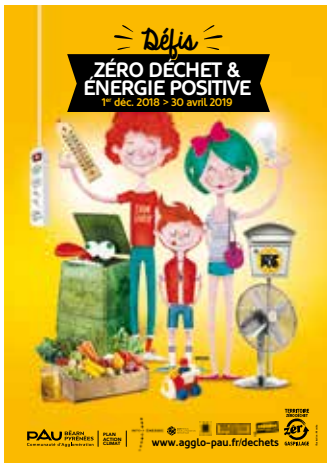

Police municipale

INSTALLÉE DANS UN NOUVEAU LOCAL, LA PM BILLÉROISE RENFORCE SES ACTIONS DE PROXIMITÉ ET ASSURE SA MISSION DE SERVICE PUBLIC BIEN APRÈS LES HEURES DE BUREAU.

Sylvain Nicoladie devant le nouveau local à la Cité municipale

Logée dans le bâtiment principal de la Cité municipale, la PM était confrontée à des soucis de confidentialité. La PM est donc désormais installée seule dans la petite villa située à l'entrée de la Cité municipale

DES RONDES JUSQU'À 22 H

Cette amélioration de l'accueil du public n'est pas la seule démarche visant à **maintenir et développer la proximité avec les Billérois.** Régulièrement, les policiers municipaux décalent leurs horaires pour être présents sur le terrain jusqu'à 22 heures, pour des missions de surveillance, prévention et médiation avec la population.

UN NOUVEAU VISAGE

Pour permettre d'assurer cette présence sur le terrain sur les plus larges plages horaires possibles, la PM a été renforcée en cette fin d'année avec l'arrivée de Sylvain Nicoladie, 38 ans, jusqu'alors policier national dans les Hauts-de-Seine (92) et qui a profité de la mutation professionnelle de son épouse pour obtenir un détachement et rejoindre l'équipe de Stéphane Escames.

Police municipale

17, rue de la Plaine, Billère
05 59 72 18 74 – 06 86 96 55 41
Lundi à vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30

DECEMBRE

Dimanche 16

■ Grand Rambalh
Tiss Liens 64
15h, La Guinguette
06 09 00 86 28

■ Concert
Stéphane Vieira
Musicap
15h, salle de Lacaze

Lundi 31

Réveillon théâtre
18h : Tant qu'il y aura des coquelicots
21h : In vino veritas
Cie Vice Versa
20h30, salle de Lacaze
06 25 89 46 78

JANVIER

Vendredi 18

■ Théâtre
John Tammet
Agora
19h30, salle de Lacaze
05 59 62 10 42

Mercredi 23

■ Don du sang
15h30 à 19h, école Chantelle
06 25 57 74 34

Sam. 26 et dim. 27

■ Gym artistique
Amicale Laïque
Gymnase Tétin

La Guinguette

LES APRÈS-MIDIS DANSANTS ENTRE 15H ET 19H

■ Décembre 2018
Samedi 15 : Tiss'Liens64
Dimanche 16 : Tiss Liens64
Bal trad. Ronan le Gourierec, sonneur de bombarde et sax baryton de Little big Noz
Dimanche 23 : Siembra

■ Janvier 2019
Dimanche 6 : Tiss'Liens64 (Bal trad)
Samedi 12 : N'Danza
Dimanche 13 : ASPTT
Samedi 19 : Tiss'Liens64
Samedi 26 : Galaxy 64
Dimanche 27 : Siembra

■ Février 2019
Samedi 2 : N'Danza
Dimanche 3 : Tiss'Liens64 (Bal trad)
Samedi 16 : Tiss'Liens64
Dimanche 17 : ASPTT
Samedi 23 : Galaxy 64
Dimanche 24 : Siembra

1er au 20 février 2019

■ Soirée sans écran
Vendredi 1er à 18h
Maison de l'Enfance

■ Spectacle
La dompteuse de bulles
dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville de Billère
Dimanche 3 à 16h
salle de Lacaze
Réservation :
culture@ville-billere.fr

■ Conférence
Débranche un peu
Vendredi 8 à 18h
médiathèque d'Este

■ Ateliers parents /enfants
Faire ensemble
Samedi 9 10h30 et 14h30
médiathèque d'Este

■ Atelier philo enfants
Mercredi 13 à 11h
Café suspendu

■ Yoga du rire
Mercredi 13 à 20h
Café suspendu

■ Journée multi-activités, jeux, expo, cuisine, rallye…
Mercredi 20
Centre d'animation le Lacaoü

■ Massages en famille
Mercredi 20 à 10h30
Café suspendu

■ Ateliers
Communication non-violente
vendredi 15 à 18h
jeudi 21 à 19h
Médiathèque d'Este

■ Peinture en famille
samedi 16 à 14h et 15h30
Médiathèque d'Este

■ Café créatif
jeudi 21 à 14h30 et 16h30
Médiathèque d'Este

+ d'infos
Le Lacaoü : 05 59 92 55 55

Le Grand Repas

Nouvel An des Aînés de Billère

Vendredi 18 janvier 2019

à partir de 11h30
Parc des Expositions de Pau

Vous êtes Billérois, vous avez 65 ans et plus
Vous désirez vous inscrire pour participer gratuitement au Grand Repas 2019 offert par la mairie

Pour vous inscrire
Avant le 10 janvier
Téléphoner au : 05 59 40 03 30
Par mail : associations@ville-billere.fr
A la Cité municipale, 17 rue de la Plaine

VILLE DE Billère